

PROGRAMME DE FORMATION

ADN-PG-005-INDICE B MAI 2026

⌚ Durée

35 heures sur 5 jours

👥 Public

La formation obligatoire et réglementaire s'adresse aux élus du Comité Social et Économique, titulaires

Accès aux centres de formation adapté aux personnes en situation de handicap
REGISTRE D'ACCESSIBILITE, accessible depuis notre site web ADN CSE

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement spécifique.
Une analyse des besoins peut être réalisée avant l'entrée en formation afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques ou organisationnelles si nécessaire.

Pour toute demande, contacter notre référente handicap : Amélie Remaud – info@adn-cse.fr

📋 Prérequis

Aucun

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription,
Un traducteur peut être mis à disposition sous condition financière.

📌 Objectifs :

En application de l'article L2315-40 du code du travail, la formation dont bénéficient les élus du CSE à la commission santé, sécurité et des conditions de travail a pour objet :

Identifier le rôle de la commission santé sécurité conditions de travail

Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyser les conditions de travail

Connaître le fonctionnement du CSE et ses interlocuteurs

Etre pertinent et efficace lors des réunions, visites et communications dans l'établissement

Maîtriser les outils de la démarche d'amélioration de la prévention et la santé au travail.



Moyens pédagogiques & supports :

La formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences, études de cas concrets et mises en situation afin de favoriser une appropriation opérationnelle des notions abordées.
Une pédagogie active et participative est privilégiée tout au long de la session
Jeux de rôle
Supports pratiques (fiches réflexes, modèles de procédure)

Profil et compétences du formateur :

Formateur EXPERT en prévention des risques professionnels

➤ Modalités de suivi et de validation :

Suivi

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

Méthodes mobilisées & modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances pratiques
Evaluation finale sous forme de QCM-questions réponses

Validation de la formation

Test de positionnement à l'entrée de la formation et évaluation sous forme de QCM
Attestation de fin de formation professionnelle.

Méthodes pédagogiques utilisées :

La formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences, Études de cas concrets et mises en situation afin de favoriser une appropriation opérationnelle des notions abordées.
Une pédagogie active et participative est privilégiée tout au long de la session.
Vidéoprojecteur, formation en distanciel à partir d'application en visio conférence adaptée, etc
Retours d'expériences du formateur.
Présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises.

➤ Contenu de la formation

COMMISSION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

1) La prévention

- Contexte général
- Conséquence pour les salariés
- Organisation réglementaire
- La fonction au centre de l'activité



- Objectifs de l'action préventive
- Les 9 principes de prévention
- L'historique de la prévention
- Atelier sur les 9 principes de la prévention

2) Les modalités de fonctionnement du CSE/CSSCT

- La composition du CSE
- Le président
- Le secrétaire
- Le trésorier
- Les commissions
- L'organisation des réunions
- Les différentes formes de CSE
- Quizz sur le fonctionnement du CSE/CSSCT

3) Les interlocuteurs du CSE ou de la CSSCT

- Les interlocuteurs externes
- Inspecteur du travail
- Médecine du travail
- CARSAT
- ANACT et ARACT
- OPPBTP
- Le réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles
- L'organisme de contrôle
- Les experts
- Les interlocuteurs internes
- Quizz sur le rôle des différentes instances

4) La santé, la sécurité et les conditions de travail au sein du CSE

- Dans les entreprises d'au moins 50 salariés
- Les consultations du CSE sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail
- Les réunions du CSE sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail
- Les représentants du CSE
- Les invités aux réunions du CSE
- Les volumes d'heures de délégation
- Le budget CSE
- Quizz

5) La commission santé, sécurité et condition de travail (CSSCT)

- La mise en place de la CSSCT
- Les missions de la CSSCT
- Les membres de la CSSCT

6) Le recours à un expert santé sécurité

- Les modalités de prise en charge des frais d'expertise
- Les experts habilités
- Les délais d'expertise
- Les délais de remise du rapport d'expertise
- La contestation de l'expertise
- Questions/réponses

7) Les représentants de proximité et leur rôle en santé, sécurité et conditions de travail

- La mise en place uniquement par accord d'entreprise
- Les missions SSCT des représentants de proximité
- La désignation des représentants de proximité
- Jeu de rôle

8) La responsabilité pénale

- Un contexte général
- Les délits
- Les conséquences pour l'entreprise et pour le personnel
- La délégation de pouvoir
- Analyse d'une jurisprudence

9) Anomalies, accidents et maladies

- Bilan annuel des accidents en France
- Accident du travail
- Accident de trajet
- Analyse d'une situation de travail
- La maladie professionnelle
- Les indicateurs
- Le taux de fréquence
- Le taux de gravité
- La prévention passive
- La prévention active
- Recherche et dysfonctionnements et des solutions d'amélioration de la santé, sécurité et conditions de travail
- Etude des postes

10) Le coût des accidents

- Le coût direct
- Le coût indirect
- La tarification : taux collectif, taux individuel et taux mixte

11) Les outils du CSE ou de la CSSCT

- Les réunions
- Les campagnes d'affichages
- La visite sécurité
- Les situations de danger grave et imminent et les conséquences
- Le diagnostic de la situation
- La fiche prévention au poste de travail
- L'analyse des incidents et des accidents
- Le recours à un expert
- Exercice pratique : préparer une visite sur le terrain

12) Méthode de sélection

- Contexte général
- Méthode d'évaluation des risques
- Méthode de l'arbre des causes
- Etude de cas : l'arbre des causes

13) Les risques

- Les risques psychosociaux
- Les risques chimiques
- Les risques incendie-explosion

- Les risques électriques
- Les risques liés aux équipements de travail
- Les risques de nuisances liés au bruit
- Les risques liés à la circulation

14) Construction d'un plan d'action

- Retour sur le diagnostic de la situation
- Identifier les points forts et les points faibles
- Structurer un plan d'action pour le proposer au CSE

➤ **Tarifs & délais d'accès :**

Demandez-nous notre grille tarifaire, à titre indicatif, tarif inter entreprise à partir de 980 euros/personne

Notre planning de formation est accessible depuis notre site web ADN CSE., rubrique Catalogue de formation (en bas de la page d'accueil)

Les inscriptions peuvent être réalisées par téléphone, par mail ou via le site internet ADN CSE.

Toute demande fait l'objet d'un échange préalable permettant de valider les besoins et les modalités de participation.

Une convention de formation ainsi qu'une convocation sont transmises avant l'entrée en formation

